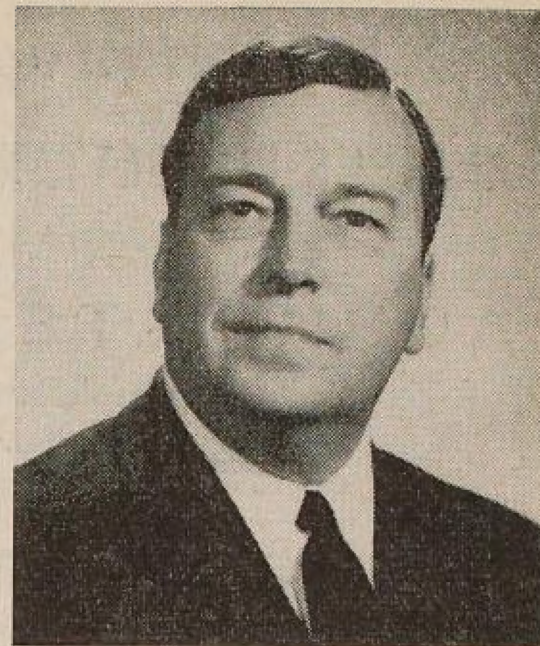
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté — Egalité — Fraternité

DÉPARTEMENT DE L'INDRE
3e CIRCONSCRIPTION



Elections Législatives

DU 5 MARS 1967

ELECTRICES, ELECTEURS,

Depuis deux législatures, vous m'avez mandaté pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Vous attendiez de moi, la défense de vos intérêts et de vos situations sociales.

Vous m'aviez choisi pour appuyer vos revendications et défendre avec énergie, tous les cas critiques qui pouvaient vous intéresser, et enfin, prévoir et œuvrer pour un avenir meilleur.

Je me dois aujourd'hui de faire le point.

Je tiens tout d'abord à mettre en évidence, les conditions de travail imposées par le régime actuel.

— Il y a LA MAJORITÉ et il y a l'OPPOSITION —

La MAJORITÉ, c'est l'obéissance aveugle de « L'INCONDITIONNEL » avec abandon de sa personnalité.

Le reste, pour ces Messieurs du Gouvernement, c'est l'OPPOSITION, y compris ceux qui veulent conserver leur indépendance, sans distinction.

Pour museler cette Opposition, qui bien souvent se voudrait constructive, le Gouvernement **impose au Parlement** systématiquement et sans vergogne, la politique des **votes bloqués.**

L'action du Parlementaire conscient et sincère, se trouve alors, immanquablement réduite.

Je n'ai durant mes mandats, cessé de m'élever contre de tels principes, marquant par une opposition raisonnée, ma volonté de faire entendre vos revendications et défendre vos causes communes.

De plus, mes questions écrites, ont mis le Gouvernement dans l'obligation de prendre position sur de nombreux points importants : Agriculture — Viticulture — Prisonniers — Anciens Combattants — Rapatriés — Handicapés physiques, etc...

JE N'AI PAS LA PRÉTENTION DE TOUT POUVOIR ET DE TOUT VOUS APPORTER
JE NE VOUS FERAI PAS DE PROMESSES A SENSATION

Sur le plan national, notre devoir est de contraindre le Gouvernement à s'abaisser à mieux connaître nos problèmes. Sur le plan départemental et régional, notre action pourrait être ainsi plus efficace, car elle saurait par son ampleur, imposer sa force et sa vitalité.

Une certaine politique consiste à démolir pour reconstruire : **Je n'en suis pas.**

Une autre, au contraire, claironne : « Hors de nous, pas de salut, et sans nous, plus d'avenir possible ».

PRÉTENTIONS SIMPLISTES D'AVEUGLES PRÉSOMPTUEUX.

La vie de la France et son organisation ne peuvent permettre de telles lacunes, et nos Dirigeants le savent bien. Bon gré, mal gré, l'évolution et l'administration des régions, sont des impératifs auxquels ils ne peuvent se dérober. Je n'en veux que pour preuve, le Département de l'Indre, qui nous intéresse tout particulièrement.

Notre circonscription, qui s'est manifestée par des votes peu favorables au Gouvernement, peut cependant supporter allègrement la comparaison avec les circonscriptions voisines, dotées de Parlementaires U.N.R. (exemples : écoles — équipements sportifs — décentralisation — logements etc...)

Qu'ont-ils fait de mieux, je vous le demande ?

Mon programme sera de vous défendre :

ANCIENS COMBATTANTS - A. C. P. G. - DÉPORTÉS DU TRAVAIL - ANCIENS D'A. F. N.

Le Gouvernement a méconnu vos droits. Vous vous êtes battus, vous avez souffert. On vous oublie.

AGRICULTEURS

Vos petites exploitations familiales, auront, quoiqu'on en dîse, toujours une place prépondérante, à côté des grandes exploitations, grâce à leur bonne gestion, à leur excellent rendement. Nos Gouvernants actuels s'égarent en travaillant à votre disparition. Une revalorisation de vos produits s'impose.

OUVRIÈRES ET OUVRIERS

Malgré tout ce qui a été fait, les difficultés d'emplois apparaissent dans la France entière. Nous nous devons d'être vigilants, face à un Etat responsable de situations parfois catastrophiques.

COMMERÇANTS ET ARTISANS

Comme les agriculteurs, vous êtes menacés. Vos petites entreprises resteront quand même, elles aussi, à la hauteur de leur tâche. Elles l'ont démontré par leur tenue, leur gestion et leurs prestations de services incomparables.

TRAVAILLEURS

Vous méritez d'être traités avec égard. Vous devez obtenir la retraite à 60 ans. Les conditions actuelles le permettent. Et pour les plus défavorisés, nous devons leur préparer des jours heureux dans des maisons cantonales de retraite.

.... sans oublier pour autant tous ceux qui, demain, animeront et auront la charge de notre Nation. C'est pourquoi :

POUR NOS ENFANTS

Tout doit être mis en œuvre pour qu'ils reçoivent la formation qui leur permettra d'occuper des situations d'avenir. Faut-il encore, que la réforme scolaire envisagée, soit mieux adaptée à nos besoins ruraux. Il faut avant tout démocratiser l'enseignement : A CAPACITÉS ÉGALES, CHANCES ÉGALES.

POUR NOS JEUNES

Le problème est d'une importance capitale. Ne l'oublions pas, c'est la France de Demain. Pour eux, il nous faut prévoir SANS RÉSERVE, sur tous les plans (Education — orientation — travail — logements — sports — loisirs, etc...)

POUR NOS COMMUNES

L'Etat ne doit pas se décharger sur elles, des dépenses qu'il devrait être seul, à assumer. Elles ont besoin d'une plus grande indépendance, d'une plus grande certitude de l'avenir, afin que les élus locaux puissent remplir parfaitement la mission que les électeurs leur ont confiée.

POUR LA SAUVEGARDE DE LA RÉPUBLIQUE

et de toutes nos Libertés

PAS D'ABSTENTION !

VOTEZ ET FAITES VOTER

Jean BÉNARD

Député sortant

Maire de Buzançais - Conseiller Général du Canton de Buzançais

Vice-Président du Syndicat d'Electrification.

Remplaçant éventuel :

Olivier VILLIN

Notaire - Maire de Lignac.

Imprimerie Bodin — Buzançais